

ORDRE DU JOUR
11 janvier 2022 à 20h

La séance est tenue à huis clos (arrêté numéro 2020-029, toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour du 11 janvier 2022

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Dépôt du rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle
- 3.2 Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$
- 3.3 Adoption des dépenses incompressibles pour l'année 2022
- 3.4 Autorisation de dépenses – système d'incendie au 955 rue de l'Église
- 3.5 Embauche de Jacob Lepage – entretien patinoire

4. SERVICE DE COMPTABILITÉ

- 4.1 Dépenses incompressibles et comptes à payer

5. AGENDA POLITIQUE

- 5.1 Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM
- 5.2 Dépôt du budget de l'office municipal d'habitation du nord de Lotbinière pour l'année 2022
- 5.3 Avis de motion – projet de règlement concernant l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 5.4 Réunion de comités - résolution

6. DIVERS

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

9. LEVÉE DE LA SÉANCE